

Comme le gouvernement fédéral donne suite au projet pilote visant à déterminer la possibilité de faire passer le grain par les grands éleveurs terminus intérieurs, le ministre voudrait-il, à l'appel des motions, faire une déclaration exposant certains aspects du programme, par exemple, les compagnies d'éleveurs en cause, etc.?

J'ai posé cette question à cause des nombreuses répercussions de ce projet sur la vie des prairies en général en ce qui concerne l'usage des éleveurs terminaux intérieurs. J'ai demandé si le gouvernement avait fixé des objectifs, s'il avait évalué le coût de fonctionnement des camions nécessaires, s'il avait décidé qui louerait les camions et de quelle façon les compagnies privées d'éleveurs seraient intéressées. Comment les céréales seraient-elles nettoyées et expédiées? Il faudrait déposer ces renseignements sans délai, de façon que les parties intéressées puissent se former une opinion sur les objectifs du gouvernement et l'importance du programme par rapport aux résultats qu'on en attend et qu'il faudrait aussi divulguer.

• (2220)

Je fais cette proposition, quelle que soit la position adoptée par les divers groupements dans le débat sur l'usage des éleveurs terminaux intérieurs. Ces groupements, qu'il s'agisse de la Palliser Wheat Growers Association, de l'Union nationale des cultivateurs, des syndicats du blé, de la Pioneer Elevator Company ou ce que vous voudrez, doivent connaître exactement les faits en ce qui concerne l'usage des éleveurs terminaux intérieurs et en comprendre les répercussions sur notre réseau de transport. Les ministres parlent de transporter une certaine quantité de céréales vers la côte ouest, mais on ne peut pas oublier les problèmes auxquels on a fait face l'hiver dernier. Il faut considérer diverses méthodes de transport et de manutention des céréales à la lumière d'un principe qui doit prévaloir sur tous les autres, celui du service à rendre aux agriculteurs. Il ne sert à rien de changer le système de fond en comble si on ne fait qu'ajouter aux

prix de revient des céréales, dont les prix de vente sont déjà trop bas.

On avance toutes sortes d'idées au Canada, effectivement dans le monde, concernant l'acheminement des grains. Les États-Unis ont mis au point des méthodes de transport par voie fluviale, utilisant différents types de chalands pour les denrées, tout particulièrement les produits agricoles. Certaines sociétés ferroviaires, telles la Pullman aux États-Unis, ont mis au point certaines possibilités se rattachant à l'utilisation des wagons porte-conteneurs, et de portes plus larges pour les wagons à grains de façon à assurer une manutention plus rapide des grains. Ce sont là autant de méthodes que le gouvernement peut étudier. Cependant, l'aspect le plus important de ce genre de projet est qu'il doit y avoir pleine consultation avec ceux qui sont intéressés directement et qui seront directement touchés après que le programme aura été mis sur pied.

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, au sujet de la demande de précisions du député quant au projet pilote concernant l'acheminement des céréales par les éleveurs terminus intérieurs, peut-être pourrais-je dire simplement que ce projet concerne uniquement l'orge de provende. Cette orge sera transportée en camions des éleveurs privés que l'on construit présentement pour le compte de la Commission canadienne du blé à ceux du gouvernement canadien à Moose Jaw et à Saskatoon, où elle sera nettoyée, triée selon sa grosseur et préparée pour être expédiée ailleurs sur les instructions de la Commission du blé. La fin du projet pilote coïncidant avec celle de la récolte, on en fera alors l'évaluation. Peut-être pourrais-je ajouter, monsieur l'Orateur, que ce projet ne servira pas uniquement aux fins d'une évaluation, mais qu'il devra en outre permettre l'acheminement de quatre millions de boisseaux d'orge.

Le député a également soulevé d'autres aspects. Cependant, je ne puis que déclarer que cette expérience a été faite sur la recommandation de personnes fort intéressées au transport des céréales chez nous.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 25).